



**VILLE DE
SAINT RENAN**

Centre Communal d'Action Sociale

TARIFS POUR L'ANNÉE 2019

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi	
Tranches horaires	Tarifs 2019
Facturation au quart d'heure engagé	
De 7h à 8h30	0.45€ par ¼ h
16h 30-17h (16h25/17h à l'école Le Petit Prince) avec Goûter	1€
De 17h à 19h	0,50€ par ¼ h
Après 19h	1€ par ¼ h

* Tout dépassement de l'heure de fermeture de la garderie (19h) entraîne une facturation de 1,00€ par 1/4 heure. Ex :

- jeudi 19h05= facturé de 19h/19h15 à hauteur de 1,00€

Ces dépassements sont tolérés à titre exceptionnel, il convient de respecter les horaires de fermeture de la garderie.